

<https://etablissementbertrandeborn.net/spip.php?article3075>



ADHESION FCPE ET MOBILISATION CONSEILS DE CLASSE

- Les associations - FCPE -



Date de mise en ligne : lundi 11 octobre 2021

Copyright © Cité Scolaire Bertran-de-Born - Tous droits réservés

Mesdames et Messieurs parents d'élèves,

Le nouveau bureau de la FCPE concernant l'année scolaire 2021-2022 vient d'être mis en place.

Beaucoup d'entre vous ont déjà rejoint notre section locale et nous vous remercions pour votre implication.

Cependant nous constatons que certaines classes, tous niveaux confondus, manquent de délégués de parents d'élèves, notamment :

[-] les 6°5 et 6°6

[-] les 5°3, 5°5 et 5°6

[-] les 4°1 et 4°2

[-] les 3°4, 3°5 et 3°6

[-] les 2°4 et 2°8

[-] les 1°G1, 1°G6 et 1°STMG2

[-] les LS1, PCS1 et PS2

[-] les TG1, TG3, TG5, TG6, TG7 et TSTMG1

Une mobilisation et un engagement au sein de notre association est primordial pour les conseils de classe mais également précieux pour l'accompagnement des élèves de la cité scolaire. Alors si vous souhaitez assister aux conseils de classe de votre(vos) enfant(s) en tant que délégués de parents d'élèves, complétez et retournez nous le bulletin d'adhésion en pièce jointe, accompagné de votre règlement de 20,00Euros, par courrier à FCPE Section Locale BDB 1, rue Charles Mangold 24000 PERIGUEUX ou directement dans la boîte à lettres de la FCPE (à gauche de l'embranchement d'entrée au lycée).

Une seule cotisation par famille suffit, quel que soit le nombre d'enfants et votre adhésion donne droit à une déduction fiscale.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, observations ou questions et de nous indiquer la classe de votre(vos) enfant(s) par mail à : fcpebdb@gmail.com

Bien cordialement,
Le nouveau bureau FCPE
fcpebdb@gmail.com